



# Comité de Direction

## Procès-verbal

<b>Réunion du</b>	<b>Mercredi 14 Septembre 2022</b>
<b>A :</b>	<b>18 heures</b>
<b>Présidence</b>	M. Marc TOUCHET
<b>Présents</b>	Mmes, Clémentine CHARRAUD, Sophie CARTERON MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, François BOUQUET, Patrick CHAMPAGNAT, Didier GATEFIN, Joël LEBLANC, Yann LE STRAT, Jacques LHUILIER, Jean Pierre MASSON,
<b>Assistent</b>	M. Matthieu GUILLAIN (CTD DAP) M. Lucas BAUDON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage) M. Faouzi JAWADI (Président de la Commission des Arbitres)
<b>Excusés</b>	Mme Vanessa ROGER MM. Valentin RIBOTON, François BELIN M. Aniss ZOUALA (CTD PPF) – Formation Professionnelle

\*\*\*\*

Constatant que les règles statutaires et notamment le quorum étaient respectées, le Président, Monsieur Marc TOUCHET, ouvre la séance à 18 heures en remerciant les membres de leur présence.

### Adoption des procès-verbaux

- ✓ Comité de Direction du 06/07/2022, publié le 12/07/2022 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 22/07/2022 publié le 22/07/2022 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 31/08/2022 publié le 05/09/2022 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité

### Civilité

Carnet rose :

- Naissance d'Emmeline BOULANGER au foyer de Romain Boulanger (membre de la CDD et de la CDA). Le Comité de Direction adresse ses félicitations aux heureux parents

En préambule, le Président souhaite la bienvenue à Lucas BAUDON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage) en charge des Districts de l'Indre et du Cher.

Il accueille également, le Commissaire aux Comptes du District, Monsieur Bayram BOSBIYIK (COGEP) et demande de commencer la réunion par l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30/06/2022

Le trésorier, Patrick BARON, présente et commente le Bilan de l'association au 30 Juin 2022 et le Compte de Résultat 2021-2022 (**annexe 1**)

- Le bilan s'équilibre à 629 100 €
- Le compte de résultat fait ressortir un résultat de l'exercice bénéficiaire de 20 687 €
- La comparaison avec n-1 est peu significative, l'activité sur l'exercice 2020-2021 a été très perturbée en raison des restrictions sanitaires imposées.

Intervention du Commissaire aux comptes : les comptes de l'exercice sont réguliers et sincères, ils sont validés sans réserve.

Les produits d'exploitation couvrent les charges d'exploitation ce qui montre une maîtrise des dépenses.

La situation financière de l'association est saine, il n'y a pas de dettes à long et moyen terme, les dettes à court terme résultent d'un fonctionnement normal.

Le Comité de Direction valide le compte de résultat 2021-2022 et le Bilan arrêté au 30/06/2022, ces documents seront soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 (**annexe 2**)

Equilibré à 378 629 €, il est validé par le Comité de Direction et sera soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

## **I – Communications du Président**

### **1- Retour sur le Comité de Direction de Ligue du 6 septembre 2022**

- Formation des référents districts FAFA avant la fin de l'année.
- Le week-end des bénévoles à Clairefontaine est renouvelé
- Augmentation des licences de 6% par rapport à l'année passée. Le District de l'Indre enregistre 6607 licences au 14 septembre soit une augmentation de 13,15 % par rapport à 2021/2022 à la même date.

### **2 – tableau des montées et descentes**

Validé par le Bureau du 31/08/2022, il est publié sur le site internet du District dans la rubrique « Statuts et Règlements ».

### **3 – Commission des délégués**

Les délégués régionaux du District se sont réunis le 17 Aout 2022. Le Président se félicite que cette commission se soit étoffée et compte désormais 5 délégués régionaux.

Monsieur Christian BERGER a posé sa candidature en tant que délégué stagiaire. Le Comité de Direction émet un avis très favorable.

### **4- Préparation Assemblée Générale du samedi 1<sup>er</sup> octobre à Ardentes**

- Validation ordre du jour

- Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les demandes de médailles pour « dirigeant méritant » présentés par la Vicquoise : MM Paulmier Michel et Tessier Guy
- Validation de la liste des invités
  - Le pointage des clubs s'effectuera sur 3 tables par Jean Pierre Masson, Patrick Champagnat, Joel Leblanc, Sophie Carteron, Clémentine Charraud, Valentin Riboton
- Le secrétaire Général demande que les assemblées générales soient systématiquement programmées le samedi matin (et non le vendredi soir) afin de faciliter les demandes de salle. De plus, il convient de définir la date un an à l'avance. Le Comité de Direction donne son accord de principe et planifie l'assemblée générale 2023 le samedi 7 octobre 2022.

## 2 - Courriers

- **SA Issoudun** : demande dérogation pour faire jouer 3 U15F avec l'équipe U13F (engagé dans le championnat U13G). Une réponse sera faite aux clubs.
- **Francis ROBERT** : demande de carte arbitre honoraire – accordé
- **Etoile Cx** : regret d'avoir dû annuler la journée jeunesse sports handicap prévue en juin (prévoit de remettre cet évènement en 2023).

## II - Communications du Secrétaire Général

### 1- Vie des clubs

#### Déclaration d'ententes :

Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les ententes suivantes :

<i>Séniors</i>	
<b>D4</b>	
E. Reuilly-Massay	US Reuilly + SPC Massay
<b>D5</b>	
E. Sassierges St G./P. Ambrault	EC Sassierges st Germain + P. Ambrault
E. SCO/CLUIS	ES SCO + SS Cluis
<i>Jeunes</i>	
<b>U17</b>	
E. FC2MT/Yzeures/Charnizay	FC2MT + Yzeures Preuilly + Charnizay st Flovier
<b>U15</b>	
E. Berry Sud 2	US La Châtre + FC Bas Berry
E. Martizay/Yzeures/Charnizay 2	FC2MT + Yzeures Preuilly + Charnizay St Flovier
E. USAP/ASSGT 2	US Argenton Pêchereau + AS St Gaultier Thenay
<b>U13</b>	
E. Berry Sud 2	US La Châtre + FC Bas Berry
E. Chabris/FCP	AS Chabris + FC des Portugais Selles/Cher (2 équipes)
E. Vendoeuvres/Arpheuilles	USB Vendoeuvres + E. Arpheuilles Clion Saulnay
<b>U11</b>	
E. Berry Sud 2	US La Châtre + FC Bas Berry
E. Martizay/Yzeures/Charnizay 1	FC2MT + Yzeures Preuilly + Charnizay St Flovier
E. Martizay/Yzeures /Charnizay 2	FC2MT + Yzeures Preuilly + Charnizay St Flovier

<b>E. Valp/Ardentes</b>	Valp 36 + AS Ardentes
<b>E. Gatinés/Vicq</b>	US Gatinés + Vicq sur Nahon
<b>Féminines</b>	
<b>FEMININES à 8</b>	
<b>E. Martizay/Yzeures/Charnizay 2</b>	FC2MT + Yzeures Preuilley + Charnizay St Flovier

Proposition de la composition de la Commission des Arbitres 2022/2023 :

<b><u>Organigramme de la CDA saison 2022/2023</u></b>	
• /	<u>Président:</u> Faouzi JAWADI
• /	<u>Vice-Président:</u> Julien LAVERDAN
• /	<u>Secrétaire:</u> Didier GATEFIN
• /	<u>Représentant CD:</u> Jacques BREJAUD
• /	<u>Représentant des Arbitres au CD:</u> Didier GATEFIN
• /	<u>Représentant Commission de Discipline:</u> Romain BOULANGER
• /	<u>Représentant Commission d'Appel des affaires disciplinaires :</u> Raphaël BARDIOT
• /	<u>Désignation adultes, jeunes, observateurs et conseillers :</u> Allan DEVILLE et Michel TAUUVY
• /	<u>Désignation futsal:</u> Michel TAUUVY
• /	<u>Représentant à la commission jeunes de la CRA:</u> Mohamed LABRINSSI
• /	<u>Responsable des rapports d'observations jeunes:</u> Raphaël BARDIOT
• /	<u>Responsable des rapports d'observations adultes:</u> Julien LAVERDAN
• /	<u>Référente FIA:</u> Emilie BEAUJEAN-DELAGE
• /	<u>Référent technique FIA:</u> Franck MARCHAIS
• /	<u>Responsable Formations adultes et jeunes:</u> Faouzi JAWADI et Julien LAVERDAN
• /	<u>Représentant UNAF36:</u> Raphaël BLIN
• /	<u>Membres:</u> Michel LAVENU

Le comité de Direction entérine cette organisation.

Manifestation cycliste autour du stade Gaston Petit les 27 et 28 mai 2023 – cette date ne sera pas retenue pour la finale de la Coupe de l'Indre.

Dossier sinistre Siege du District :

- Tous les devis ont été réceptionnés et transmis à l'expert en charge du suivi du dossier.

## II - Communications du Trésorier

- Les frais d'arbitrage (indemnités et déplacements) de toutes les coupes organisées par le District de l'Indre seront réglés par virement aux arbitres (et non plus à la fin du match). Ils seront ensuite débités sur le compte du club recevant.

## IV – Activités des Commissions

### 1. Commission Sportive

#### Commission des calendriers :

Les calendriers jeunes et féminines ont été faits.

Reprise jeunes (U11 à U18) le 24 septembre 2022.

Reprise féminine à 8 le 2 octobre 2022

Tirage du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de l'Indre – 78 équipes engagées

60 équipes – 30 matchs (sont exempts les clubs dont l'équipe première joue en Régional, les équipes qualifiées en Coupe de France et Coupe du Centre et US Gatines – qualifiée en 1/2 finale de la Coupe de l'Indre en 2021-2022)

- Championnat D5 : reprise du championnat le 2/10/2022 (1<sup>ère</sup> phase : deux poules géographiques de 8 équipes)
- Criterium vétérans : 8 équipes engagées.

### 2- Département Jeunes et Technique

#### 3.1 – Lucas BAUDON

Lucas a pris son poste le 1<sup>er</sup> septembre et aura en charge le développement et le suivi de l'arbitrage dans l'Indre et dans le Cher. Partage de son temps 40% pour chaque District et 20% pour la Ligue.

Reprend l'action « Arbitre Ton Foot » : consiste à faire découvrir l'arbitrage des jeunes joueurs U13 et U15 en les missionnant sur les plateaux U7 et U9 organisés dans leur club. Projet de valoriser sur la Journée Nationale des Débutants.

#### 3.2- Matthieu GUILLAIN

Articulation U13 et U11 (**annexe 3**)

Adopté.

50 équipes engagées en U7 et U9 : les licences sur ces catégories sont en hausse significative.

#### Rentrée du Foot le 24 septembre

Etape régionale sur le site d'Arthon, trois clubs seront présents VALP 36 – ARDENTES – BVN sur les catégories U7 – U9 -U11 et U13, soit environ 250 enfants sur toute la journée

- Animation du Village par la FFF et la LFA
- Mise en place de plateaux sur chaque catégorie

Formation : 6 éducateurs de l'Indre inscrits au BMF sur une promotion de 54 stagiaires.

### **3- Commission des arbitres**

Intervention de Didier GATEFIN :

Demande que les FIA se fassent au CTR, cela s'simplifierait l'organisation (choix d'un site pour les terrains, gestion des repas). Le Président rappelle que ce n'est pas dans l'organisation régionale.

Test physique des arbitres le 1<sup>er</sup> octobre à la Margotière de Châteauroux pour tous les arbitres.  
Remerciements à Châteauroux Métropole pour la mise à disposition gracieuse des installations.

UNAF :

Soirée choucroute le 20 octobre à Saint Marcel

Intervention de Faouzi JAWADI

Remerciements aux membres du Comité de Direction et à Matthieu GUILLAIN pour avoir participé à la réunion de début de saison des arbitres.

La Commission des arbitres est très satisfaite du recrutement de CTDA et compte sur Lucas pour développer le recrutement d'arbitres et les fidéliser.

### **4- Commission Féminisation**

Réunion de la commission le 29 septembre. Sophie CAERTERON souhaite laisser la présidence de cette commission, ses obligations personnelles ne lui laissent pas assez de temps pour s'investir pleinement dans ces missions.

## **V – Autres Communications**

Le supplément Nouvelle République sur le District de l'Indre et les calendriers départementaux sortira avec l'édition du vendredi 21 septembre.

Prochaine réunion du Comité de Direction : mercredi 2 novembre 2022 à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Le Président  
Marc TOUCHET



Le Secrétaire Général  
Jacques BREJAUD



ASS DISTRICT DEL'INDREDEFOOTBALL		Page : 1	
<b>Bilan Actif</b>			
Etat exprimé en euros			
	30/06/2022	30/06/2021	
	Bilan	Actif	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORABLES</b>			
Frais de rachat et de développement			
Dotations aux amortissements			
Créances sur ventes et autres			
Autres immobilisations incorporelles (1)			
Autres immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORRELABLES</b>			
Termes			
Construction	936 703	605 311	331 392
Installations techniques auxiliaires et outillage léger			
Autres immobilisations corporelles	100 802	82 525	18 277
Autres immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>BENS RECUS PAR LEZ OT DONATIONS DISTINES A ETRE CEDES</b>			
<b>DIMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>			
Participations évaluées selon mise en équival			
Autres participations			
Créances relatives à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	150		150
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 037 655</b>	<b>687 836</b>	<b>349 819</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
Matières premières, approvisionnements	8 730	2 311	6 469
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits sur-travaillés et finis			
Marchandises			
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES CREDITES (3)</b>			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 500		3 500
Créances reçues pour legs ou donations	2 610		2 610
Autres créances	51 075		51 075
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBLES</b>			
Charges constatées d'avance	210 984		210 984
	2 198		2 198
<b>TOTAL (II)</b>	<b>281 991</b>	<b>2 311</b>	<b>279 281</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Etat de déduction d'impôt à régler			
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Ecarts de conversion actif (V)			
<b>TOTAL ACTIF (I + V)</b>	<b>1 319 247</b>	<b>690 147</b>	<b>629 100</b>
(1) dont dont au bilan			150
(2) dont à moins d'un an			150
(3) dont à plus d'un an			

ASS DISTRICT DEL'INDREDEFOOTBALL		Page : 2	
<b>Bilan Passif</b>			
Etat exprimé en euros			
	30/06/2022	30/06/2021	
	Bilan	Passif	Net
<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>Fonds propres sans droit de rachat</b>			
Fonds propres statutaires	561 604	331 328	
Fonds propres complémentaires			
<b>Fonds propres avec droit de rachat</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Reserves			
Reserves statutaires ou contractuelles			
Reserves pour propre de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>20 087</b>	<b>30 276</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>382 291</b>	<b>361 604</b>	
<b>Fonds propres constitués</b>			
Fonds propres constitués	148 478	165 043	
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>148 478</b>	<b>165 043</b>	
<b>Total des fonds propres</b>	<b>530 769</b>	<b>526 647</b>	
<b>Fonds réservés et dettes</b>			
Fonds réservés			
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
Fonds dédiés sur ressources liées à la genèse de l'entité			
<b>Total des fonds réservés et dettes</b>			
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques	33 406	29 527	
Provisions pour charges	33 406	29 527	
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	600	38 334	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 569	17 303	
Dettes des legs ou donations	31 301	20 918	
Dettes fiscales et sociales			
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 455	16 300	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>64 925</b>	<b>92 856</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>629 100</b>	<b>649 030</b>	
Resultat de l'exercice exprimé en centimes	20 087,17	30 276,39	
(1) Dont à moins d'un an	64 925	92 856	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Annexe 2 – Budget prévisionnel



BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

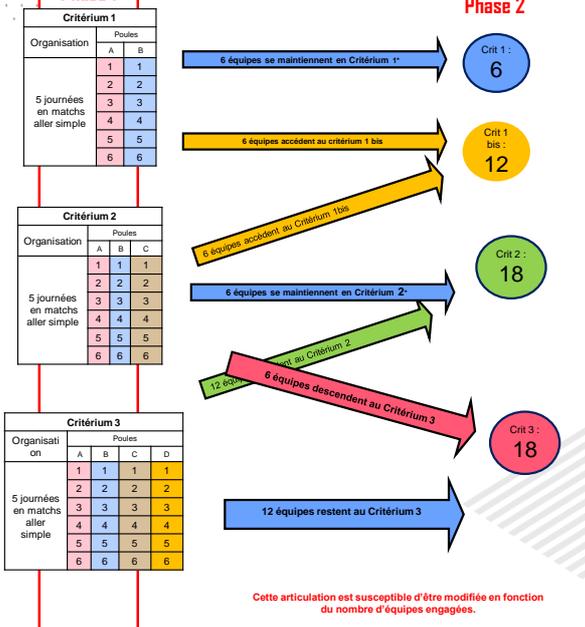
CHARGES		Prévisionnel	PRODUITS		Prévisionnel
<b>ACHATS MATIERES PREMIERES</b>			<b>PRODUCTION VENDUE</b>		
601200	Achats livres brochures	200,00	701131	Ventes livres	500,00 €
605000	Achats équipements	500,00	702100	Cotisations district	5 109,00 €
607100	Achats récompenses /objets promo	10 000,00	702500	Amendes disciplines	53 000,00 €
	<i>sous total</i>	10 700,00	702501	Amendes sportives	10 000,00 €
<b>ACHATS NON STOCKES</b>			702600	Amendes absences A. G.	1 000,00 €
606100	EDF	9 200,00	702700	Amendes Statuts arbitrages	4 100,00 €
606150	EAU	200,00	702800	Amendes Absences convocations	500,00 €
606200	Carburant	3 270,00	707100	Ventes marchandises tablettes	3 000,00 €
606210	Péages	500,00	708400	Recettes publicitaires	22 500,00 €
606300	Petit outillage	1 000,00	708550	Rembt frais déplacements	690,00 €
606400	Fournitures bureau	1 000,00	708600	Recettes stages	10 000,00 €
606600	licences dirigeants	900,00	708750	Recettes manifestations	2 000,00 €
	<i>sous total</i>	16 070,00	708800	recettes diverses	200,00 €
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			<i>sous total</i>		#####
612000	Crédit bail	9 200,00	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
613000	Locations immobilières	1 900,00	740000	Subvention FFF	29 500,00 €
613500	Locations mobilières	1 700,00	740100	Subvention Ligue	108 900,00 €
615200	Entretien siège	1 300,00	741000	Subvention ANS	10 000,00 €
615201	Entretien équipements	1 600,00	742000	Subvention Conseil Départemental	15 000,00 €
615600	Maintenance	4 000,00	742200	Subvention Conseil Régional	- €
615650	Réparation matériels	500,00	743000	Subventions diverses	1 000,00 €
616000	Primes assurances	3 700,00	743500	Dons personnes	19 700,00 €
618400	Organisations stages	15 000,00	<i>sous total</i>		#####
621000	Personne extérieur entreprise	10 032,00	<b>AUTRES PRODUITS</b>		
622600	Honoraire	4 500,00	751000	Engagements équipes	53 000,00 €
622800	Frais formation salariés	900,00	751100	Majorations jeunes	1 620,00 €
623000	Publicité	1 200,00	751600	Recettes coupe Indre	3 570,00 €
624200	Déplacements arbitres	2 500,00	751700	Recettes Legros	280,00 €
624800	Indemnités stages	200,00	752300	Recettes coupe Indre féminines	210,00 €
625000	Déplacements district	500,00	752400	Recettes coupe Bares	80,00 €
625001	Déplacements salariés	200,00	758000	Produits divers	500,00 €
625100	Déplacements commissions	2 500,00	772100	Produits sur exercices antérieurs	
625115	Déplacements contrôleurs	2 650,00	791000	Transfert de charges	5 670,00 €
625116	Déplacements délégués	250,00	<i>sous total</i>		64 930,00 €
625300	Dons membres	19 700,00			
625600	Missions (CTDA)	5 700,00			
625700	Réception	2 600,00			
626100	Frais postaux	150,00			
626300	Téléphone	4 764,00			
627800	Frais bancaires	147,00			
658100	Cotisations	800,00			
658200	Dons	2 000,00			
654000	Divers	100,00			
	<i>sous total</i>	100 293,00			
<b>IMPOTS ET TAXES</b>					
633300	Participations formations	2 600,00 €			
	<i>sous total</i>	2 600,00 €			
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>					
641000	Salaires	146 966,00 €			
645000	charges sociales	58 916,00 €			
	<i>sous total</i>	205 882,00 €			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
661600	intérêts cptes débiteurs	10,00	762200	Intérêts placements	500,00 €
	<i>sous total</i>	10,00	<i>sous total</i>		500,00 €
<b>DOTATION AMORTISSEMENTS</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
681100	Amortissements	43 074,00	777000	Subventions investissements	16 500,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>		378 629,00	<b>TOTAL PRODUITS</b>		378 629,00 €

### Articulation Critérium U11 et U13

Projection sur 54 équipes

**Sept à Déc**  
**Phase 1**

**Jan à Mars**  
**Phase 2**

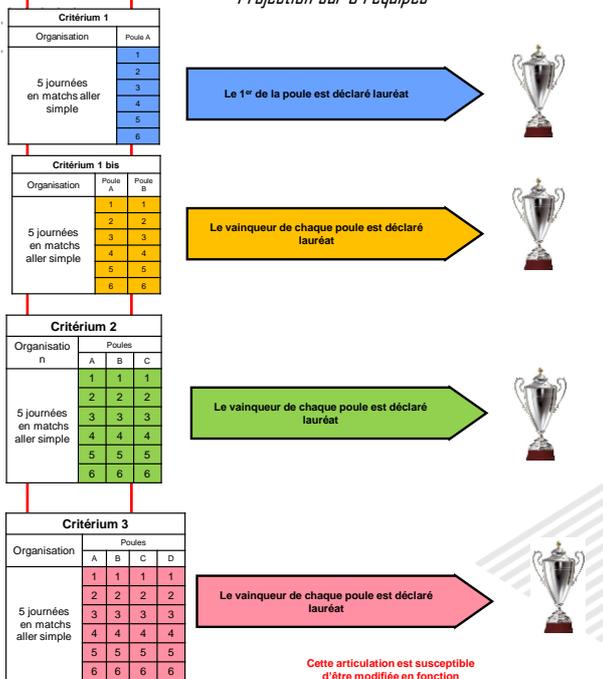


Critérium U11 et U13 – Saison 2022/2023

**Avril à Juin**  
**Phase 3**

### Articulation Critérium U11

Projection sur 54 équipes



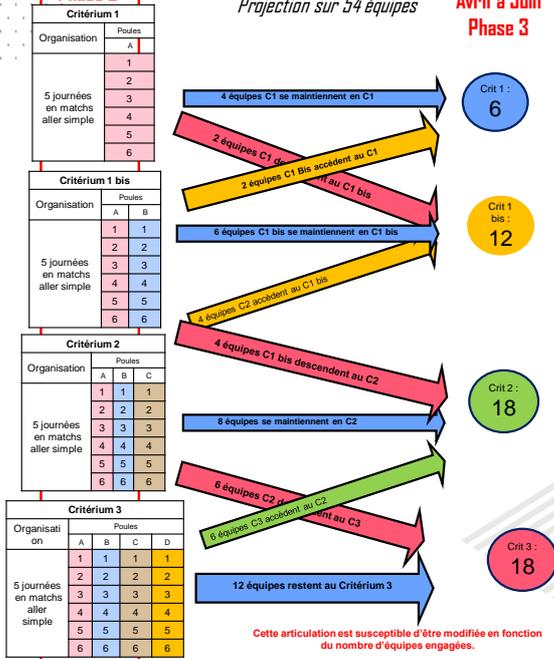
Critérium U11 et U13 – Saison 2022/2023

Jan à Mars  
Phase 2

## Articulation Critérium U11 et U13

Projection sur 54 équipes

Avril à Juin  
Phase 3



Critérium U11 et U13 - Saison 2022/2023

## Articulation Critérium U11 et U13

Projection sur 54 équipes

Explicatif Phase 1 vers Phase 2	
•	6 équipes se maintiennent en Critérium 1: 3 premiers de chaque poule
•	6 équipes de C1 vont en C1 Bis: 3 derniers de chaque poule
•	6 équipes de C2 accèdent au Critérium 1 Bis: 2 1 <sup>er</sup> de chaque poule
•	6 équipes de C2 restent en C2
•	6 équipes de C2 descendent en C3
•	12 équipes de C3 accèdent en C2: 3 1 <sup>er</sup> de chaque poule
•	12 équipes restent en C3

Explicatif Phase 2 vers phase 3	
•	4 équipes se maintiennent en Critérium 1
•	2 équipes de C1 descendent en C1 Bis: 2 derniers de la poule
•	2 équipes de C1 Bis accèdent en C1: le 1 <sup>er</sup> de chaque poule
•	6 équipes de C1 Bis restent en C1 Bis
•	4 équipes de C1 Bis descendent en C2: le dernier de chaque poule + le moins bon 5 <sup>ème</sup>
•	4 équipes de C2 accèdent en C1 Bis: le premier de chaque poule + le meilleur second
•	8 équipes de C2 restent en C2
•	6 équipes de C2 descendent en C3: 2 derniers de chaque poule
•	6 équipes de C3 accèdent en C2: 2 1 <sup>er</sup> de chaque poule
•	12 équipes de C3 restent en C3



Critérium U11 et U13 - Saison 2021/2022

